

## Modèle de développement régional pour les provinces du Sud Note de cadrage

En application de des Hautes Orientations, contenues dans le discours de Sa Majesté le Roi, que Dieu l'Assiste, adressé à la Nation le 6 novembre 2012 à l'occasion du 37eme anniversaire de la Marche Verte, relatives à l'élaboration d'un modèle de développement régional pour les provinces du Sud, le CESE a créé une commission ad' hoc, composée de membres du Conseil représentants toutes ses catégories.

Cette commission propose d'analyser le modèle de développement en vigueur et aussi que les inflexions qu'il conviendra d'y introduire pour atteindre les objectifs fixés par Sa Majesté le Roi. Elle identifiera des scenarios cibles de développement, les principaux projets pouvant leur donner corps et les modalités de mise en œuvre du scénario recommandé.

Pour ce faire, le CESE inscrira ses travaux dans le cadre du projet de régionalisation avancée et s'intéressera à l'ensemble des provinces du sud, même si une attention particulière sera réservée aux provinces récupérées. Ces travaux pourraient constituer une plateforme facilitant la mobilisation des acteurs autour d'un projet fédérateur, pouvant être mis en œuvre dans un horizon temporel réaliste de 10 à 15 ans, avec des premiers résultats dès son démarrage.

La note de cadrage soumise à la Haute Attention de Sa Majesté le Roi présente un diagnostic préliminaire, le référentiel de travail du CESE, les inflexions majeures déjà identifiées, ainsi que les résultats attendus. Elle précise

aussi la méthodologie qui doit être suivi, la démarche et les modalités de participation des populations et institutions concernées.

L'élaboration de cette note de cadrage, s'est appuyée sur l'analyse des principales études réalisées, sur des discussions avec le Gouvernement et une première série d'auditions des acteurs institutionnels des provinces du Sud. Elle a enfin bénéficié d'un large débat entre les membres de la commission avant son adoption.

Le diagnostic préliminaire de la réalité du développement dans les provinces du Sud actuel indique que depuis 1975, un effort national d'investissement important a été conduit par les pouvoirs publics pour doter les territoires récupérés en équipements et infrastructures, pour sécuriser les populations qui y résident, leur assurer les services sociaux de base et améliorer leur bien-être.

Malgré cet effort, les résultats semblent contrastés et le bilan paradoxal : des infrastructures et des équipements assez développés comparativement aux autres provinces du Royaume, des niveaux d'accès des populations aux services de base et des indicateurs sociaux qui se situent dans la tranche supérieure de la moyenne nationale, mais de réels problèmes de décollage économique et de création de valeurs locales, un chômage persistant, particulièrement au niveau des jeunes sahraouies, et des tensions sociales qui résultent en partie des difficultés de cohésion sociale et d'intégration, alimentées par le sentiment d'iniquité ressentie par des catégories de la population de la région.

Le contexte géopolitique et la gouvernance des provinces du sud n'ont pas favorisé l'émergence d'une culture partagée du développement de la région, ni une implication forte des acteurs concernés ou une cohérence des politiques publiques mises en œuvre.

Il ressort des premières réflexions, que le CESE pourrait préconiser une réforme progressive mais profonde des conceptions et approches du développement des provinces du Sud. Il s'agira de conjuguer l'ancrage de ces provinces dans le référentiel national axé sur les fondamentaux définis par la Constitution, ainsi que sur les objectifs de la Charte sociale élaborée par le CESE avec le respect de l'identité de la région. L'objectif serait de favoriser l'éclosion d'une économie locale viable et attractive, pouvant transformer les provinces du Sud en un trait d'union avec l'Afrique et un pôle régional de coopération, de prospérité et de paix dans le sous ensemble régionale du grand Nord-Ouest Africain.

A ce stade de l'analyse, et sous réserve de confirmation, le CESE considère qu'une inflexion majeure du modèle de développement en vigueur, s'avère nécessaire. Le modèle actuel semble avoir atteint ses limites et ne parait plus en mesure de répondre à l'ambition de développement fixée par Sa Majesté le Roi, en phase avec les aspirations des populations locales. Le CESE se propose de concentrer une partie de ses travaux sur les réponses à apporter aux questions structurantes qui handicapent le développement actuel et aussi celles qui libèrent l'énergie et suscitent la mobilisation. Ces questions sont regroupées autour de 5 volets :

- Le premier volet concerne la création des conditions de l'émergence et la pérennité d'un secteur privé productif; jeter les bases d'une économie sociale et solidaire appuyée sur les traditions et le savoir-faire local; définir des modalités transparentes de gestion des ressources naturelles à même de faciliter le recours aux IDE dans le domaine de l'exploration et de la valorisation de ces ressources et d'impacter le développement et les conditions de vie des populations locales.
- Le volet Social et culturel consiste à favoriser la mixité entre les différents segments de la population ; définir des filets de sécurité pour les plus vulnérables ; proposer des mesures positives en faveur des populations locales dans les domaines économique et sociale ; favoriser un retour digne et une intégration réussie des populations sahraouis actuellement dans les camps de Tindouf, dans le respect des règles de justice sociale et d'équité ; valoriser le patrimoine culturel de la région comme composante structurante de son identité et levier de création de richesses.
- Concernant le développement humain, l'amélioration des indicateurs d'éducation, de formation, de savoir, de santé ainsi que les politiques de lutte contre la pauvreté, l'exclusion, la marginalité et la vulnérabilité pour garantir la dignité des populations locales et renforcer le bien-être et la cohésion sociales devraient être au cœur des inflexion majeurs du modèle de développement actuel.
- De même le CES analyse les voies pour mettre en œuvre une politique des villes qui prend en compte les exigences de l'aménagement du territoire et de la durabilité; sauvegarder les écosystèmes en péril, avec une priorité à la baie de Dakhla.
- Enfin en matière de gouvernance et implémentation le Conseil accordera une importance à la cohérence d'ensemble des politiques publiques qui

concernent les provinces du Sud .proposera des mécanismes de pilotage institutionnel et de conduite du projet de développement qui s'appuient sur la participation effective des populations et la mobilisation des forces vives de la région , et qui favorisent une gestion graduelle de la transition pour minimiser les risques et réussir à court terme des projets à fort impact qui renforce l'adhésion et la confiance.

Le CESE s'est fixé comme objectif de produire le rapport final avant la fin du mois d'octobre 2013, avec un rapport intermédiaire à la fin du mois de mars 2013.

En sus de l'élaboration de la note de cadrage, les principales phases des travaux du CESE consisteront en la réalisation d'un diagnostic approfondi du modèle actuel de développement des provinces du Sud et analyse, l'identification des inflexions majeures nécessaires, ainsi que la proposition de scenarios de développement, des grands axes du programme d'action, et les modalités de mise en œuvre du modèle de développement et les mécanismes de sa gouvernance.

Pour garantir une approche participative, le CESE organisera, tant au niveau national que régional, plus d'une cinquantaine de réunions, ateliers et forums avec les acteurs et les institutions concernés. Par ailleurs, le recueillera les contributions des citoyens et des experts à travers l'activation de son site web « al moubadara lakome ».

Il convient de mentionner, que la réussite de toutes les étapes de ce processus, reste tributaire du degré d'engagement de l'ensemble des composants du CESE, de l'appui fort des Départements Ministériels à l'échelle centrale et régionale et de l'adhésion des différents acteurs et forces vives des provinces du Sud du Royaume.